



Traité Demai

Michna 2 - Chapitre 2

הַמְקַבֵּל עָלָיו לִהְיוֹת נֶאֱמָן,
מְעַשֵּׂר אֶת שְׁהוּא אוֹכֵל,
וְאֶת שְׁהוּא מוֹכֵר,
וְאֶת שְׁהוּא לוֹקֵחַ,
וְאִינוֹ מִתְאַרֵּחַ אֶצֶל עַם הָאֶרֶץ.
רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר,
אִף הַמִּתְאַרֵּחַ אֶצֶל עַם הָאֶרֶץ נֶאֱמָן.
אָמְרוּ לוֹ:
עַל עֲצָמוֹ אִינוֹ נֶאֱמָן, כִּיצַד יִהְיֶה נֶאֱמָן עַל שְׁל אֲחֵרִים?

Celui qui prend l'engagement d'être digne de confiance doit prélever la dîme sur ce qu'il consomme, sur ce qu'il vend et sur ce qu'il achète et ne doit pas accepter l'hospitalité chez un 'am haarets (un ignorant). Rabbi Yehouda dit : même en acceptant l'hospitalité chez un 'am haarets, il est digne de confiance. Mais, les Sages lui ont objecté, s'il n'est pas digne de confiance en ce qui le concerne, comment le serait-il pour les autres ?



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions